

EuroNCAP : 5 étoiles pour la 308

Après les 1007, 207, 407, Coupé 407 et 807, c'est au tour de la nouvelle 308 de se voir décerner 5 étoiles pour la protection des adultes par EuroNCAP. Et ce n'est pas tout, puisqu'elle décroche aussi 4 étoiles pour la protection des enfants et 3 étoiles pour celle des piétons. Des résultats qui ne doivent rien au hasard.

Conçue pour protéger

Le département R&D ainsi que les simulations de crash-tests participent activement à la conception d'une Peugeot. Il en va de même pour la nouvelle 308 : une structure renforcée, conçue pour résister, absorber et dissiper au mieux l'énergie résultant de chocs frontaux et latéraux. Une efficacité complétée par les équipements de protection : airbags, ceintures et sièges.

Des dispositifs efficaces

Ainsi, jusqu'à 7 airbags sont proposés (frontaux, latéraux et rideaux avant, genoux conducteur), des appuie-tête avant « portefeuille » optimisent le contact avec la tête, les assises de sièges arrière évitent le sous-marinage (glissement sous la ceinture) et des témoins de non-bouclage des ceintures de sécurité à toutes les places alertent les occupants. Et pour les sièges enfants, la 308 est conçue avec 3 fixations Isofix à trois points d'ancrage.

Sécurité primaire, secondaire et tertiaire

Cette sécurité « passive » - on dit « secondaire » aujourd'hui - vient compléter une sécurité « primaire » exemplaire. En effet, la rigidité de la caisse, les liaisons au sol et les aides électroniques de la 308 lui procurent un comportement routier de référence pour sa catégorie. Et des équipements optionnels renforcent encore cette sécurité : l'AFIL (alerte de franchissement involontaire de ligne), les projecteurs bi-Xénon directionnels ou encore le service « Peugeot Urgence ». Utilisant les fonctionnalités navigation et téléphonie du système télématique RT4, ce service assure la sécurité « tertiaire », juste après l'accident, en permettant de localiser automatiquement le véhicule et de déclencher l'envoi de secours. Un système que la Commission Européenne va rendre obligatoire d'ici 2010 d'ailleurs.

Qu'est-ce que l'EuroNCAP ?

Les tests EuroNCAP (European New Car Assessment Programme, <http://www.euroncap.com/>) évaluent le comportement d'une voiture et de ses passagers lors de collisions frontales et latérales dans les conditions les plus réalistes possibles : 64 km/h pour un choc frontal, 29 km/h pour un choc latéral contre un poteau, 50 km/h pour un choc latéral sur un obstacle déformable et 40 km/h pour un choc piéton. Soutenus par la Commission européenne, cinq gouvernements européens, des associations de consommateurs et des clubs automobiles - les tests EuroNCAP sont devenus une référence en matière de sécurité.

(Source : emag Peugeot)